

SÉANCE GÉNÉRALE DES MEMBRES DU CONSEIL

2018/06/04
19H
HÔTEL DE VILLE
SALLE DU CONSEIL

Sont présents: M. Jacques Lessard - Mme Juliette Jalbert - M. Germain Martin - Alain Daigle

M. Alain Brochu - M. Charles Audet - M. Rock Rousseau - M. Patrice Bissonnette

ORDRE DU JOUR

1.- PRIÈRE

2.- ORDRE DU JOUR

2.1 Ordre du jour - Adoption tel que présenté modifié

3.- PROCÈS VERBAUX

3.1 Procès-verbaux – Adoption Séance ordinaire Séance extraordinaire

4.- CORRESPONDANCE

4.1 Aucun

5.- RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

5.1 Voirie (Germain Martin)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.4 Tourisme (Charles Audet)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.2 Loisirs et urbanisme (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.5 Culture (Jacques Lessard)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.3 Incendie (Rock Rousseau)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.6 Communautaire et social (Alain Daigle)	<input checked="" type="checkbox"/>
		5.7 Développement économique et revitalisation (Juliette Jalbert)	<input checked="" type="checkbox"/>

6.- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.

6.1 Aucun

7.- TRÉSORERIE

7.1 Présentation aux membres du conseil les « états des recettes et dépenses » selon les différents départements.

8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS

8.1 Lecture et commentaires des comptes de 1 500 \$ et plus

9.- ADMINISTRATION

- 9.1 Vente du lot numéro 6 109 004 à Mme Marie-Michelle Plante, propriété sise au 150, rue Champoux.
- 9.2 Autorisation de paiement à Ecce Terra arpenteurs-géomètres pour des honoraires professionnels pour l'analyse des propriétés dans le dossier de la réforme cadastrale.
- 9.3 Autorisation de paiement à CIMA+ s.e.n.c. pour des honoraires professionnels pour les travaux de la rue Saint-Roch.
- 9.4 Engagement des étudiants pour la saison estivale 2018.
- 9.5 Engagement de M. Steve Labrecque comme employé journalier aréna au Service des loisirs et de la culture.
- 9.6 Autorisation de paiement à l'Arsenal pour l'acquisition de matériels pour le Service de la prévention des incendies.
- 9.7 Vente d'une partie de terrain lot numéro _____ à la succession Emilie-Mae Tancreti propriété sise au 109, rue Saint-Jean.

- 9.8 Vente d'une partie de terrain lot numéro _____ à _____ propriété sise au 265, rue Saint-Joseph Est.
- 9.9 Tarification de l'aréna pour la saison 2018-2019.
- 9.10 Autorisation de paiement à Construction de l'Amiante inc. pour des travaux de réparation d'aqueduc, problématique 1^e Rue.
- 9.11 Autorisation de paiement à Constructions de l'Amiante inc. pour des travaux de réfection de la rue Saint-Roch.
- 9.12 Demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire dans le cadre du programme du fonds d'appui au rayonnement des régions, projet piste multifonctionnelle.

10.- URBANISME

- 10.1 Aucun

11.- AUTRES SUJETS

Aucun

12.- PÉRIODE DE QUESTIONS

- 12.1 Le maire invite ↪ les membres du conseil à poser des questions
- 12.2 Le maire invite ↪ les citoyens à poser des questions

13.- CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée close lorsque l'ordre du jour est épuisé

14.- LEVÉE DE LA SÉANCE

VILLE DE DISRAELI

M.R.C. DES APPALACHES

**Séance ordinaire
du 4 juin 2018**

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue publiquement au lieu et heure ordinaires des séances de ce conseil, le lundi 4 juin 2018, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent Mme Juliette Jalbert, M. Germain Martin, M. Alain Daigle, M. Alain Brochu et M. Charles Audet, sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

M. Rock Rousseau est absent pour cette assemblée.

- 1.- Prière
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Adoption des procès-verbaux
- 4.- Lecture de la correspondance
- 5.- Rapport des comités
- 6.- Rapport du C.C.U.
- 7.- Trésorerie
- 8.- Présentation des comptes et engagement de crédits
- 9.- Administration
- 10.- Urbanisme
- 11.- Autres sujets
- 13.- Période de questions
- 14.- Clôture de l'assemblée
- 15.- Levée de la séance

2.- ORDRE DU JOUR - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

06-2018-149
Il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu,

QUE l'ordre du jour soit adopté, avec le report des points 9.7 et 9.8.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

3.- PROCÈS VERBAUX - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

06-2018-150
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET

QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai a été remise aux membres du conseil, dans les délais prescrits.

QUE le procès-verbal n'est pas lu et est adopté tel quel.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

4.- CORRESPONDANCE - RÉOLUTIONS SELON LA CORRESPONDANCE

Aucune

5.- RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

- | | | | |
|---|-------------------------------------|---|-------------------------------------|
| 5.1 Voirie (Germain Martin) | <input checked="" type="checkbox"/> | 5.4 Tourisme (Charles Audet) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5.2 Loisirs et urbanisme (Alain Brochu) | <input checked="" type="checkbox"/> | 5.5 Culture (Jacques Lessard) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5.3 Incendie (Jacques Lessard) | <input checked="" type="checkbox"/> | 5.6 Communautaire et social (Alain Daigle) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | | 5.7 Développement économique et revitalisation (Juliette Jalbert) | <input checked="" type="checkbox"/> |

6.- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.

Aucun

7.- TRÉSORERIE

Une présentation aux membres du conseil « des états recettes et dépenses » a été remise.

06-2018-151

**PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS

06-2018-152

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QUE ce conseil approuve le paiement des comptes selon la liste des chèques émis en date du 31 mai 2018, totalisant 807 562.69 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits disponibles pour le paiement de ces déboursés.

Patrice Bissonnette, Dir. gén. & Sec.-trés.

9.- ADMINISTRATION

9.1 Vente du lot numéro 6 109 004 à Mme Marie-Michelle Plante, propriété sise au 150, rue Champoux.

CONSIDÉRANT QUE la réforme cadastrale a été déposée le 16 juillet 2016;

CONSIDÉRANT QUE la réforme a soulevé le fait que le bâtiment situé au 150, rue Champoux empiétait sur la propriété de la Ville, de même que la non-conformité de la terrasse qui empiétait également sur la propriété de la Ville;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de régulariser la situation en permettant la vente d'une superficie de terrain requise pour le bâtiment et la terrasse;

06-2018-153

**En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
Et résolu,**

QUE la Ville de Disraeli autorise la vente du lot numéro 6 109 004 d'une superficie de 121.8 m² (1310.5 p²) au montant de 376.70 \$ taxes incluses pour régulariser la situation d'empiètement au 150, rue Champoux.

QUE la propriétaire du 150, rue Champoux assumera tous les frais reliés à cette transaction (notaire).

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli tous les documents reliés à cette transaction immobilière.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.2 **Autorisation de paiement à Ecce Terra arpenteurs-géomètres pour des honoraires professionnels pour l'analyse des propriétés dans le dossier de la réforme cadastrale.**

06-2018-154

Il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement à Ecce Terra arpenteurs-géomètres au montant de 15 050.23 \$ taxes incluses pour honoraires professionnels suite à la réforme cadastrale.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.3 **Autorisation de paiement à CIMA+ s.e.n.c. pour des honoraires professionnels pour les travaux de la rue Saint-Roch.**

06-2018-155

Il est,
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement à CIMA+ s.e.n.c. au montant de 25 507.28 \$ taxes incluses pour des honoraires professionnels pour les travaux de la rue Saint-Roch.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.4 **Engagement des étudiants pour la saison estivale 2018.**

CONSIDÉRANT QUE la saison estivale est propice à la réalisation de certains travaux qui peuvent être réalisés par des étudiants ainsi que pour l'animation des terrains de jeux;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'engagement d'étudiants pour combler les postes disponibles;

06-2018-156

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMIAN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu,

QUE le Conseil engage les étudiants suivants pour la saison estivale 2018 (période du 8 mai au 1^{er} septembre 2018) :

- Andréanne Tremblay : animatrice terrain de jeux;
- Mebeline Labelle : surveillante du service de garde pour le terrain de jeux;
- Jasmin Bouliane : journalier Service des loisirs.

QUE les conditions de travail sont celles convenues pour le travail des étudiants.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.5 Engagement de M. Steve Labrecque comme employé journalier aréna au Service des loisirs et de la culture.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli a procédé à l'engagement de M. Steve Labrecque à titre d'employé temporaire;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation du directeur du service des loisirs et de la culture est de donner un statut d'employé régulier à M. Labrecque;

06-2018-157

**En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
Et résolu,**

QUE le Conseil confirme l'engagement à M. Steve Labrecque comme employé régulier du service des loisirs et de la culture.

QUE M. Steve Labrecque bénéficie des assurances collectives depuis le 15 mai 2018.

QUE le Conseil souhaite la bienvenue à M. Labrecque au sein de l'équipe d'employés de la Ville de Disraeli.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.6 Autorisation de paiement à l'Arsenal pour l'acquisition de matériels pour le Service de la prévention des incendies.

06-2018-158

**Il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu,**

QUE le Conseil autorise le paiement à l'Arsenal au montant de 11 830.37 \$ taxes incluses pour l'acquisition d'habits de combat pour le service de la prévention des incendies.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.7 Vente d'une partie de terrain lot numéro _____ à la succession Emilie-Mae Tancreti propriété sise au 109, rue Saint-Jean.

CONSIDÉRANT QUE la réforme cadastrale a été déposée le 16 juillet 2016;

CONSIDÉRANT QUE la réforme a soulevé le fait que le bâtiment situé au 109, rue Saint-Jean empiétait sur la propriété de la Ville de Disraeli;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de régulariser la situation en permettant la vente d'une superficie de terrain requise pour ce bâtiment;

06-2018-159

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR
Et résolu,

QUE la Ville de Disraeli autorise la vente du lot numéro _____
d'une superficie de _____ m² (_____ p²) au montant de _____ \$ taxes
incluses pour régulariser la situation d'empiètement au 109, rue Saint-Jean.

QUE le propriétaire devra assumer tous les frais liés à cette
transaction (notaire, arpenteur, etc.).

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et
au nom de la Ville de Disraeli tous les documents liés à cette transaction
immobilière.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**9.8 Vente d'une partie de terrain lot numéro _____ à _____ propriété
sise au 265, rue Saint-Joseph Est.**

CONSIDÉRANT QUE la réforme cadastrale a été déposée le 16 juillet 2016;

CONSIDÉRANT QUE la réforme a soulevé le fait que le bâtiment situé au
265, rue Saint-Joseph Est empiétait sur la propriété de la Ville de Disraeli;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de régulariser la situation en permettant la
vente d'une superficie de _____ m² (_____ p²) au montant de _____ \$ taxes
incluses pour régulariser la situation d'empiètement au 265, rue Saint-
Joseph Est.

En conséquence,
PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR
Et résolu,

06-2018-160

QUE la Ville de Disraeli autorise la vente du lot numéro _____
d'une superficie de _____ m² (_____ p²) au montant de _____ \$ taxes
incluses pour régulariser la situation d'empiètement au 265, rue Saint-
Joseph Est.

QUE la propriétaire devra assumer tous les frais liés à cette
transaction (notaire, arpenteur, etc.).

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et
au nom de la Ville de Disraeli tous les documents liés à cette transaction
immobilière.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.9 Tarifification de l'aréna pour la saison 2018-2019.

06-2018-161

Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu,

QUE le Conseil impose la tarifification suivante pour l'utilisation de
l'Aréna 76 pour la saison 2018-2019 :

Tournoi adulte (citoyens) :	95.00 \$ / heure
Tournoi adulte (ligue locale) :	85.00 \$ / heure
RDV :	95.00 \$ / heure
Tournoi l'école polyvalente de Disraeli (EPD) :	30.00 \$ / heure
Tarification de jour (8h à 16h) :	85.00 \$ / heure 142.50 \$ / 90 minutes 10.00 \$ / joueur de 55 ans et plus
Tarification de soir et fin de semaine:	160.00 \$ / heure 240.00 \$ / 90 minutes 260.00 \$ / 2 heures
Programme double :	160.00 \$ / 1 ^{ère} heure 110.00 \$ / 2 ^e heure 80.00 \$ / 3 ^e heure
Programme simple :	225.00 \$ / 90 minutes
Tarification association hockey mineur (AHM) :	75.00 \$ / heure
Tarification hockey junior AA :	480.00 \$ / joute

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.10 **Autorisation de paiement à Construction de l'Amiante inc. pour des travaux de réparation d'aqueduc, problématique 1^e Rue.**

06-2018-162

Il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
 Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement à constructions de l'Amiante inc. au montant de 15 715.37 \$ taxes incluses pour les travaux de réparation de la problématique sur le réseau d'aqueduc de la 1^{re} Rue.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.11 **Autorisation de paiement à Constructions de l'Amiante inc. pour des travaux de réfection de la rue Saint-Roch.**

06-2018-163

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
 Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement à Constructions de l'Amiante inc. au montant de 550 963.21 \$ taxes incluses pour les travaux de réfection de la rue Saint-Roch, décompte progressif numéro 1.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.12 **Demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire dans le cadre du programme du fonds d'appui au rayonnement des régions, projet piste multifonctionnelle.**

CONSIDÉRANT QUE le projet de piste multifonctionnelle sur la voie ferrée nous apparaît comme étant un projet à caractère structurant et qui aura un rayonnement sur plus d'une MRC tel que défini dans le Fonds d'appui au rayonnement des régions ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est un projet intermunicipal touchant quatre (4) municipalités situées dans le secteur sud de la MRC des Appalaches, à savoir :

- Ville de Disraeli
- Municipalité de Beaulac-Garthby
- Municipalité de la Paroisse de Disraeli
- Municipalité de Saint-Joseph de Coleraine

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'avoir une municipalité mandataire pour réaliser et déposer cette demande d'aide financière à ce programme ;

06-2018-164

**En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,**

QUE le Conseil autorise le dépôt de la demande d'aide financière dans le cadre du programme du fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) région de la Chaudière-Appalaches, au nom des quatre municipalités impliquées dans ce projet intermunicipal.

QUE le Conseil autorise le directeur général de la Ville de Disraeli à signer tous les documents relatifs à cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

10.- **URBANISME**

Aucun

11.- **AUTRES SUJETS**

- Vente de garage 6, 7 et 8 juillet, stationnement du parc de la Gare
- Cadets de la Sûreté du Québec été 2018

12.- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les contribuables à poser leurs questions

13.- & 14.- **CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

06-2018-165

Il est,
**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QUE cette séance soit levée, il est 20h01.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté

CORRESPONDANCE DU MOIS

➤ Aucune

Je, Jacques Lessard, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la dir.-gén. / sec.-trés. de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

M. Jacques Lessard, Maire

M. Patrice Bissonnette, Dir. Gén. / Sec.-trés.
